

ÇA AURAIT PU ÊTRE CELA ...

En Nouvelle-Aquitaine, le syndicat UNSA DOUANES est sorti grand vainqueur des élections professionnelles de décembre, jugez plutôt :

- En CAPL 2 (catégorie B), progression de l'UNSA, par rapport aux dernières élections de 2014, de +2,26 % en passant de 13,77 % à 16,03 % et en obtenant 1 élu de grade C2 supplémentaire.
- En CAPL 1 (catégorie A), progression de l'alliance UNSA/CGC, de +13,56 %, puisque nous n'avions pas de liste en 2014.
- Au CTM de Bercy, pour lequel les suffrages de la Nouvelle-Aquitaine s'additionnaient, l'UNSA est la seule organisation syndicale à gagner et en pourcentage et en nombre de voix. Bravo !
- On frôle les 80 % de participation en N-A, ce qui est très au-dessus du national ; (pour rappel en Nouvelle-Aquitaine seule l'UNSA s'était prononcée pour ce type d'élection électronique).



Tout cela est vrai et vérifiable, mais nous ne souhaitons pas claironner dans le concert de tous ceux qui s'autoproclament vainqueur des élections, au point de ne plus savoir aujourd'hui quel est le premier syndicat douanier !

... ÇA SERA CECI



L'UNSA Douanes de Nouvelle-Aquitaine essuie un revers électoral en perdant 1,71 % au CTL par rapport à 2014 avec un score de 11,85 %. **Nous conservons 1 siège** sur les 10 en jeu, ce qui nous procure des moyens réduits pour intervenir (CGT 4 élus, CFDT/CFTC 2 élus, USDFO 2 élus et Solidaires 1 élu) ...
- Mais comptez sur nous pour être productif à bon escient.

Nous perdons également beaucoup en catégorie C (- 7,98%) à 12,55 % et la perte de l'élu que nous avions. Mais la jeunesse de nos militants laisse augurer de beaux lendemains.

En CT de réseau, pour lequel les voix de Nouvelle-Aquitaine s'agrégeaient, nous essayons également un recul de -2,72 % à 16,18 % en conservant néanmoins 2 élus.

Ces mauvais résultats feront donc l'objet d'analyses que ce soit en local ou en national afin que l'UNSA dans son ensemble reparte sur de bonnes perspectives.

Merci donc à tous nos électeurs et à ceux qui auront prêté attention à nos propos.

INFORMATIONS LOCALES :

Bsi de Périgueux : Le projet d'agrandissement des locaux grâce à l'occupation des surfaces contiguës jouxtant les locaux actuels de la brigade de Périgueux sera conduit en 2019. La brigade occupera alors la totalité du bâtiment dès réalisation des quelques travaux d'agencement.

Brigade de Mérignac : Des travaux vont être réalisés dans les vestiaires hommes, le local douche, la cuisine et le local social de la brigade lors du premier semestre 2019.

CODT : un GT a eu lieu le 13 décembre à la DI de N-A qui a permis aux participants de pointer les problèmes rencontrés par ce service et au DI de tracer les perspectives dans le cadre d'un effectif maintenu à 20 agents. Les évolutions futures des techniques et moyens de

communication sur le terrain ainsi que l'arrivée du SCTL (qui pourrait gérer 80 à 90 % des hits LAPI) permettront de libérer du temps de formation pour les agents du CODT. Ils acquerront ainsi une plus grande technicité et développeront leur mission de coordination. **Au cours de la réunion le DI nous a annoncé la dotation, 1^{er} semestre 2019, pour chaque agent de la surveillance y compris les motards, de smartphones (réseau Orange) permettant la communication de groupe (fonction radio) et la consultation Intranet.**

CSRH



Le CSRH est au top !

En effet, des remarques très positives émanant d'adhérents douaniers UNSA originaires de plusieurs DI nous parviennent régulièrement. De manière générale, les agents apprécient l'information délivrée par le CSRH lorsqu'ils font l'objet d'un changement de situation (grade, échelon ...). Ils apprécient notamment que cette information soit délivrée pratiquement sans délai.

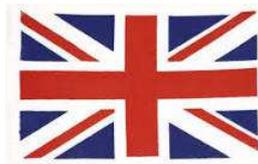
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNSA DOUANES DE NOUVELLE-AQUITAINE LE 27 NOVEMBRE



Réunissant des collègues de la Nouvelle-Aquitaine, cette assemblée générale a été riche en débats et participations.

Les discussions ont porté sur :

La question du BREXIT qui laisse beaucoup d'interrogations. Les participants souhaiteraient connaître la base de l'accord BREXIT présenté au parlement Britannique, notamment quel impact pour les douanes et à quel niveau d'emploi ?



Sur la crise des gilets jaunes, le conflit ne sera pas sans conséquence, notamment pour la Fonction Publique. En effet, demander moins d'impôts et taxes et une meilleure répartition des services publics dans les zones rurales ne pourra s'obtenir qu'au prix de nouvelles réformes de la FP pour en diminuer le coût.



On observe une mise sur la touche des corps intermédiaires classiques (Syndicats...) pour une montée en puissance des gilets jaunes. Au final ceux-ci ne seront-ils pas les meilleurs alliés de Macron qui trouve finalement des interlocuteurs beaucoup plus demandeur de changement que les syndicats avec des lignes de blocage moins catégorielles ou corporatistes.

Les ennemis d'aujourd'hui (Macron, gilets jaunes) peuvent-ils se retrouver les alliés de demain ?

Sur la réforme des retraites, l'UNSA Douane de Nouvelle-Aquitaine demande que l'on prenne en compte nos spécificités concernant la bonification retraite des agents de la surveillance dans le cadre de la future réforme et que l'on ne trouve pas les bénéficiaires dans une seule catégorie de personnels (exemple, avec le système par points les agents des catégories B et C qui perçoivent un pourcentage de prime dans leur revenu moindre que ceux des catégories A et A+, ne seront-ils pas systématiquement lésés ?).



Sur la réforme de la FP, nous avons peu de certitudes actuellement et nous manquons d'éléments.

Dans l'actualité douanière, les conséquences, des restructurations passées, sont lourdes lorsque pour amoindrir les effets négatifs des reclassements d'agents on laisse des sureffectifs sur certaines résidences et donc en corollaire des sous-effectifs dans d'autres. Ce constat est palpable également lorsque la centralisation des taxes énergétiques est décalée de quelques mois dans le temps suite à des saisines procédurales des CHS.

L'interrégionalisation de la Recette de Bordeaux soulève également des incompréhensions suite aux récentes informations concernant le transfert de certaines taxes vers la DGFIP.

La brigade de DAX doit revoter pour choisir son régime horaire hebdomadaire. Il semblerait que le DR de Bayonne souhaite l'arrivée de 3 nouveaux agents pour prendre en compte



le choix des agents. À moins qu'il ne fasse revoter jusqu'à ce que le résultat des votes soit conforme à ses vœux !

Nous avons évoqué le relogement de la brigade de Poitiers.

Nous avons fait le constat des difficultés rencontrées par les viticulteurs pour accéder à un niveau de conseil convenable et dans de bonnes conditions dans les bureaux de viticulture.

La loi ESSOC qui concerne essentiellement les OPCO et qui rejoignent finalement des pratiques déjà en œuvre dans notre administration a été discutée ; nous avons justifié le vote de l'UNSA Douane en CTR pour une loi qui de toute manière quel que soit l'issue du vote doit s'appliquer.

L'assemblée générale a condamné le passage en force de l'administration sur la RP Mutation en fixant elle-même le décompte des points pour les agents prioritaires. Il nous semble que si la priorité absolue se comprend pour les RQTH et les agents restructurés, elle ne se justifie pas au même niveau pour les autres cas de figure.

L'UNSA Douanes s'est opposé à ce passage en force de l'administration.



Nous avons évoqué le processus qui permettrait d'obtenir l'accord du télétravail aux agents du CSRH. Ce devrait être expérimenté dès 2019. Puis un débat a été ouvert sur la proposition d'un courrier adressé au DI (http://www.unsadouanes.fr/fr/Relocalisation_du_CSRH_et_relogement_du_bureau_viticole_de_Langon) afin qu'il informe les agents du CSRH sur différents scénarios de localisation du CSRH en explicitant les conséquences induites dans chaque cas pour les agents.



Par ailleurs, nous avons fait circuler et signer une pétition dénonçant la décision prise par l'école des douanes de La Rochelle concernant les maîtres de chien et les nuisances sonores causées par les chiens.

Enfin nous avons été informés de l'organisation par Cap Gemini de réunions avec les douanes afin d'écrire un cahier des charges pour moderniser l'aéroport de Bergerac en prévision du BREXIT.

Après les points d'usage à l'ordre du jour, l'assemblée générale s'est poursuivie par un moment convivial de ripailles où les adhérents étaient invités.

N'hésitez pas à rejoindre l'UNSA Douanes pour un montant de cotisation très réduit. Voyez ci-dessous :

Cotisations 2018			
ACTIFS			
GRADES ou Situations	Montant annuel payé à l'UNSA	Montant annuel réel payé après fiscalité	Coût mensuel
Stagiaires	22	7	0€58
Agents Berkani/Pacte	27	9	0€75
AC	65	21	1€75
ACP 2ème classe	78	26	2€16
ACP 1ère classe	85	28	2€33
Contrôleur 2	89	30	2€50
Contrôleur 1	95	32	2€66
Contrôleur Principal	101	33	2€75
Inspecteur	117	39	3€25
IR3	127	42	3€66
IR2	132	44	3€58
IR1	137	46	3€83
IP1/IP2	144	48	4€
DSD2/DSD1	154	51	4€25
DI/DR/DF	175	58	4€83
Administrateur civil	218	74	6€16
RETRAITÉS			
Catégorie C	33	11	0€91
Catégorie B	40	13	1€08
Catégorie A	46	15	1€25